

139	UTBM service communication	Le Pays	Mercredi 18 mai 2011
		Aire Urbaine	apprentissage - IUT - Génie civil - formation - alternance

Formation Deux cursus ouverts à l'apprentissage à l'IUT

À partir de la rentrée prochaine, deux diplômés de l'institut universitaire technologique (IUT) de Belfort-Montbéliard seront ouverts à la formation en apprentissage. Les étudiants entrant en deuxième année de DUT génie civil auront la possibilité de réaliser leur formation en alternance dans une entreprise, effectuant ainsi vingt-deux semaines de stage à la place des six semaines habituelles du circuit classique.

La licence énergie renouvelable sera également ouverte aux apprentis. Pour le moment, 158 étudiants sont candidats à la licence, dont 14 en alternance. L'IUT présélectionnera les étudiants avant de les proposer aux entreprises, qui choisiront leurs stagiaires.

Une première expérience décisive

« L'apprentissage permet aux étudiants de se rendre compte de ce qu'est réellement le métier qu'ils ont choisi et le monde de l'entreprise, explique Jérémie Trombik, responsable du DUT génie civil. Ils peuvent également trouver une application concrète à ce qu'ils apprennent en cours, ce qui donne du sens aux études. » Les étudiants devront toutefois être motivés, car l'alternance demande un gros investissement en temps. « Nous avons choisi de proposer seulement

la deuxième année en alternance, car la première année est souvent très dense et la charge de travail serait trop importante, poursuit Jérémie Trombik. Les étudiants auront un an pour apprendre les bases avant d'entrer dans l'application et le concret. »

En plus de leur diplôme, les étudiants auront à la fin de leur année d'alternance une première expérience dans le monde du travail, décisive pour la recherche d'un emploi. Une partie des stagiaires sera d'ailleurs embauchée dans la continuité du stage, comme l'explique Maryse de Stefano, chef d'entreprise et marraine de la promotion 2010-2012 : « Quand nous cherchons des stagiaires, c'est la plupart du temps pour embaucher la personne de façon définitive. Le stage sert à savoir si elle s'intègre bien dans l'entreprise et si elle répond à ses besoins. »

Le partenariat qui existe depuis longtemps entre l'IUT et les entreprises de la région va être renforcé par la signature d'une convention, afin de permettre aux étudiants de trouver des stages plus facilement. Certains élèves ont également reçu des propositions de la part du maître de stage qu'ils ont eu pendant quelques semaines lors de leur formation en entreprise durant leur première année d'études.

Aleth Arrias Camps



Le DUT génie civil et la licence professionnelle énergies renouvelables s'ajouteront à la rentrée aux huit autres formations ouvertes à l'apprentissage à l'IUT. Photo Aleth Arrias Camps